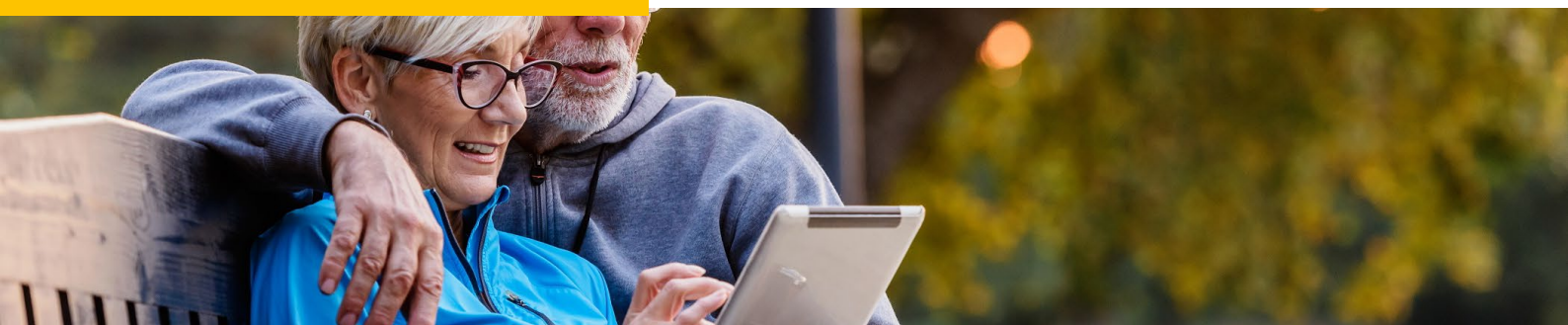




RAPPORT TRAVAIL ET COHÉSION SOCIALE 2025

POUVOIR D'ACHAT EN HAUSSE, MAIS DES INÉGALITÉS PERSISTANTES ET UNE POPULATION VIEILLISSANTE

Le STATEC publie l'édition 2025 de son rapport sur la cohésion sociale. En 2024, le revenu disponible moyen des ménages luxembourgeois a atteint près de 7 700 EUR par mois, et le niveau de vie moyen s'est établi à 4 900 EUR, confirmant une amélioration du pouvoir d'achat malgré l'inflation. Toutefois, les inégalités de revenus restent marquées : les 20% les plus aisés disposent d'un niveau de vie 4.7 fois supérieur à celui des 20% les moins aisés. Le taux de risque de pauvreté persistante atteint 6.1%, et grimpe à 26.9% une fois les dépenses pré-engagées déduites. Le rapport met également en lumière les défis croissants liés au vieillissement : un quart des pensionnés perçoit une pension inférieure au minimum légal, touchant particulièrement les femmes et les personnes de nationalité étrangère. Souvent, leur faible pension est compensée par celle, plus élevée, de leur conjoint. Le taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans a augmenté de 57% depuis 2004, tout comme la durée de vie professionnelle, passée de 30 à 35 ans. Pourtant, l'âge moyen de départ à la retraite reste inférieur à celui observé dans l'Union européenne (60.4 ans contre 61.3 ans), et une part importante de la population quitte le marché du travail avant l'âge légal.

Des conditions de vie en progression malgré l'inflation

Le niveau de vie des ménages, aussi appelé le revenu disponible des ménages, a poursuivi sa hausse en 2024, atteignant en moyenne 7 700 EUR par mois. Le niveau de vie moyen des individus s'est établi à 4 900 EUR, confirmant une amélioration du pouvoir d'achat, malgré les hausses de prix enregistrées en 2022 et 2023. Ce constat confirme les analyses précédentes du STATEC, qui faisaient déjà état d'une amélioration du pouvoir d'achat sur ces deux années, malgré la morosité économique ambiante¹.

Des inégalités de revenus toujours marquées

Les écarts de niveau de vie restent importants : en 2024, les 20% les plus riches disposaient d'un niveau de vie 4.7 fois supérieur à celui des 20% les plus pauvres. Ce rapport atteint même 10.9 lorsqu'on compare les 5% les plus riches aux 5% les plus pauvres. Le taux de risque de pauvreté persistante s'élève à 6.1%, et grimpe à 26.9% si l'on tient compte du « reste à vivre » après paiement des dépenses pré-engagées, qui représentent en moyenne 30% du revenu des ménages, dont les trois quarts sont liés au logement. Certaines catégories de la population sont plus vulnérables face à la pauvreté au Luxembourg. Les enfants de moins de 18 ans, les familles monoparentales,

¹ Vois aussi : [Le pouvoir d'achat a-t-il augmenté ou diminué ?](#) sur statistiques.lu

les personnes de nationalité portugaise ou extra-européenne, ainsi que les individus disposant d'un faible niveau d'éducation sont particulièrement touchés. En 2024, le taux de risque de pauvreté monétaire s'élevait à 18.1%, ce qui signifie que près d'un cinquième de la population vivait avec un niveau de vie mensuel inférieur à 2 540 EUR par personne.

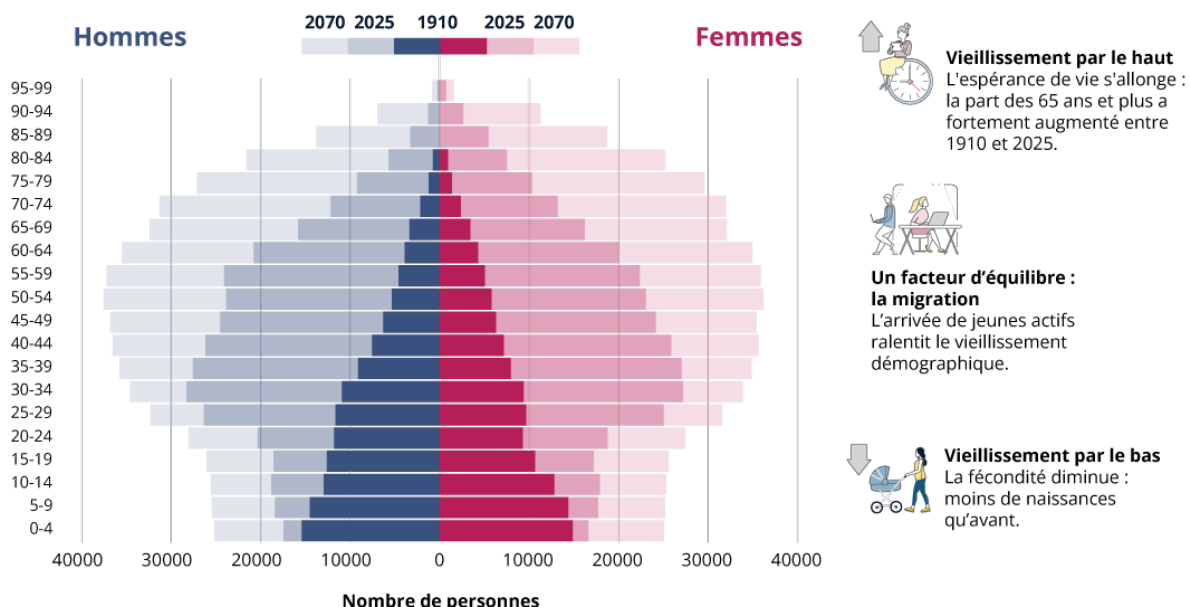
Une précarité multidimensionnelle à surveiller

En 2024, 20% de la population était confrontée à la pauvreté ou à l'exclusion sociale, soit plus de 130 000 personnes. Cela inclut la pauvreté monétaire, la privation matérielle ou sociale sévère, ou une faible intensité de travail dans le ménage. Par ailleurs, 23% des ménages déclarent rencontrer des difficultés à joindre les deux bouts, un chiffre qui dépasse un tiers chez les personnes nées au Portugal. La précarité énergétique touche 4.1% des ménages, un taux stable par rapport à 2023.

Viellissement : un enjeu croissant pour la cohésion sociale

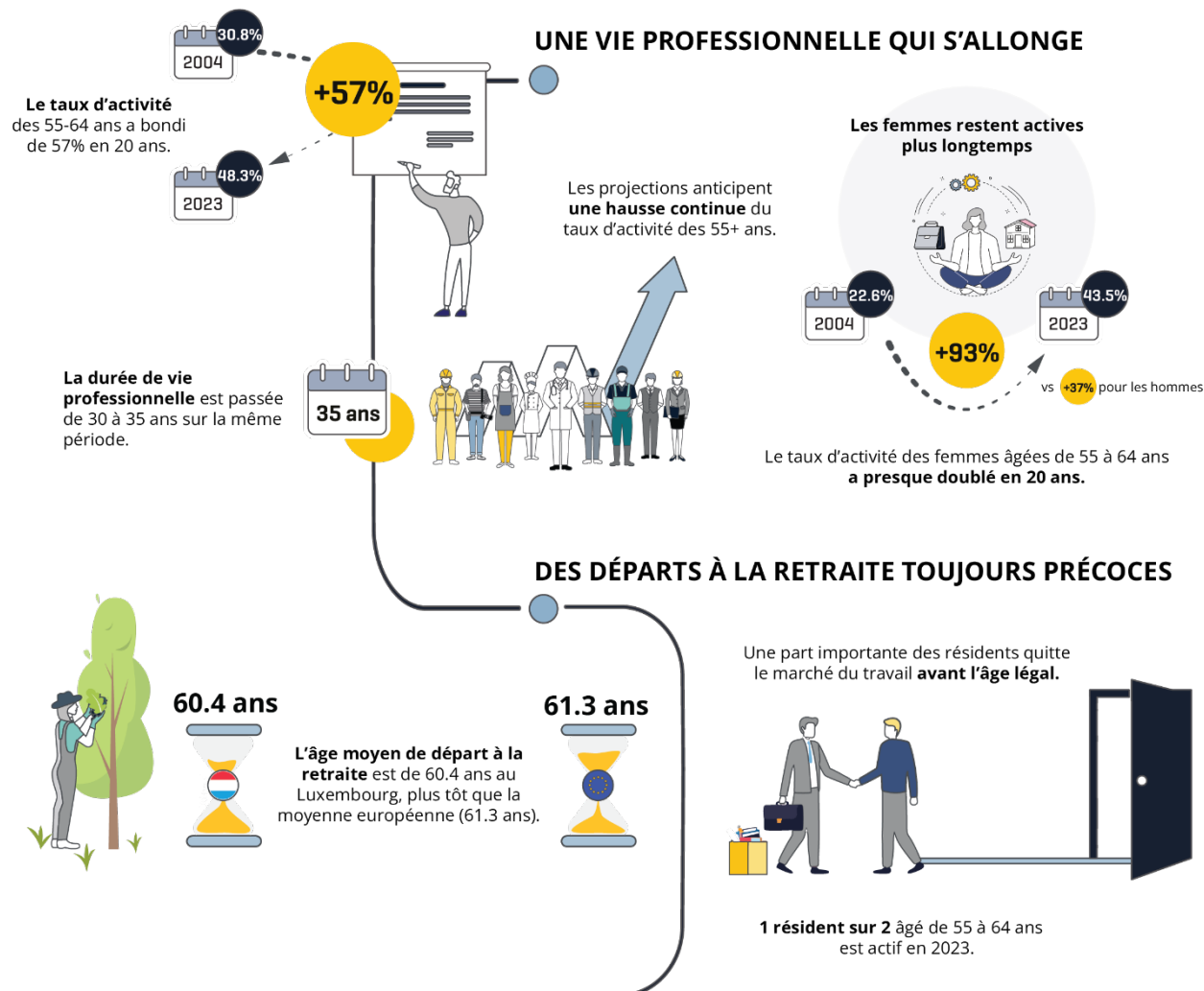
Le rapport consacre sa partie thématique cette année au vieillissement de la population, un phénomène encore modéré au Luxembourg (15% de 65 ans et plus en 2024 contre 21.6 % dans l'UE-27), mais en progression. Ce phénomène résulte de deux dynamiques principales : la baisse durable de la fécondité (vieillissement par le bas) et l'allongement de l'espérance de vie (vieillissement par le haut). Cette évolution est, en revanche, freinée par l'arrivée de jeunes actifs via la migration.

1910/2025 - LE LUXEMBOURG, UNE POPULATION QUI VIEILLIT, MALGRÉ L'ARRIVÉE DE JEUNES ACTIFS



Des carrières plus longues, mais des départs à la retraite toujours précoces

Le taux d'activité des 55 à 64 ans a progressé de 57% depuis 2004, et la durée de vie professionnelle est passée de 30 à 35 ans. Pourtant, l'âge moyen de départ à la retraite reste bas (60.4 ans), inférieur à la moyenne européenne (61.3 ans), et de nombreuses personnes quittent le marché du travail avant l'âge légal.



Des conditions de vie contrastées chez les seniors

5.6% des 65 ans et plus vivent en ménage institutionnel, une part qui augmente avec l'âge. Le sentiment de handicap devient plus fréquent à partir de 70 ans, atteignant 80% chez les 95 ans et plus. Si le niveau de vie moyen des pensionnés est 14% supérieur à celui des non-pensionnés, un quart d'entre eux perçoit une pension inférieure au minimum légal. Ces petites pensions concernent surtout les femmes et les personnes de nationalité étrangère, souvent en raison de carrières discontinues ou à faible qualification. Dans la majorité des cas, ces personnes vivent en couple, ce qui leur permet de compenser leur faible pension grâce à celle, généralement plus élevée, de leur conjoint.

D'autres dimensions moins visibles mais révélatrices des fragilités sociales

Le rapport TCS 2025 ne se limite pas aux indicateurs les plus visibles énoncés précédemment. Il met également en lumière des aspects moins médiatisés mais essentiels pour comprendre les conditions de vie au Luxembourg, comme la perception des difficultés économiques par les ménages, la charge du logement, la précarité énergétique ou encore les écarts dans les trajectoires de retraite. Tous ces éléments sont à retrouver dans le rapport *Travail et cohésion sociale 2025* du STATEC, fruit du travail continu de l'équipe du département des statistiques sociales, qui s'efforce chaque année d'enrichir et d'améliorer la qualité de cette publication notamment par l'intégration croissante de données administratives dans leurs estimations.

Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ **+352 247-88455** | ✉ press@statec.etat.lu

statistiques.lu

Cette publication a été réalisée par le Département Statistiques Sociales sous la direction de Jérôme Hury.

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! Inscrivez-vous à notre newsletter

